

DEPARTEMENT  
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

Matière : Finances  
locales

Sous matière :  
Décisions  
budgétaires

**OBJET :**  
**AVENANT A**  
**L'ANNEXE**  
**FINANCIERE -**  
**EFFACEMENT**  
**DU RESEAU**  
**BASSE**  
**TENSION RUE**  
**DU DOCTEUR**  
**MAZET SUR**  
**POSTE**  
**RESISTANCE**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU  
EXECUTOIRE

CONVOCAION  
CONSEIL EN DATE  
DU : 16 JUIN 2022

AFFICHAGE EN  
DATE  
DU : **30 JUIN 2022**

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU **30 JUIN 2022**

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2022-142  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE  
.....  
COMMUNE DE CASTELNAUDARY  
.....

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du jeudi 23 juin 2022  
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses  
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,  
Maire

**Présents :** Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène  
GIRAL, François DEMANGEOT, Jacqueline RATABOUIL, Jean-  
François VERONIN-MASSET, Pierre BARBAUD, Marie-Claude  
BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Régine  
SURRE, Sabine CHABERT, Michel RATABOUIL, Chantal  
BARTHES, Javier DE LA CASA, Nicolas ASENSIO-VERGNES,  
Bruno PERLES, Préscillia GRANIER, Audrey GAIANI, Karole  
CAFFIER, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL, Gérard  
MONDRAGON, Martine LACOMBE, Adrien ROUZAUD

Formant la majorité des membres en exercice

**Procurations :**

Evelyne GUILHEM Donne procuration à Sabine CHABERT,  
Bernard GRIMAUD Donne procuration à Jacqueline  
RATABOUIL,  
Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES Donne procuration à  
François DEMANGEOT,  
Philippe GUIRAUD Donne procuration à Philippe GREFFIER,  
Brigitte BATIGNE Donne procuration à Chantal BARTHES,  
Giovanni ZAMAI Donne procuration à Javier DE LA CASA,  
Agnès SOULIER Donne procuration à Denis BOUILLEUX,

**Absents :** Delphine SANTINI

**Secrétaire :** Madame Audrey GAIANI

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération n° 94 en date du 29 juin 2010, la commune de Castelnaudary a décidé d'adhérer au Syndicat Audois d'Energies.

La Ville de Castelnaudary bénéficie notamment du partenariat avec le SYADEN dans le cadre de travaux d'enfouissements de réseaux électriques.

Monsieur le maire rappelle la délibération N°2021-287 du 15/11/2021, relative aux travaux d'enfouissement rue du Docteur MAZET sur le poste RESISTANCE qui a été adoptée à l'unanimité.

Par courriel du 22 avril 2022, le SYADEN a informé la ville, d'une modification de la partie des travaux concernant l'éclairage public.

En effet, les travaux initialement estimés à 12 240 € TTC, sont désormais d'un montant de 15 950 € TTC comme le précise l'avenant à l'annexe financière ci-jointe.

La subvention versée à la commune par le SYADEN reste à hauteur 40 % du montant H.T. des travaux soit 5 315 € H.T.

En conséquence, Monsieur le Maire, propose d'approuver l'avenant à l'annexe financière liée à la convention, pour les travaux d'effacement du réseau basse tension rue du docteur Mazet sur poste Résistance.

### LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

**APPROUVE** l'avenant à l'annexe financière liée à la convention, pour le projet d'enfouissement du réseau électrique basse tension rue MAZET sur le poste de la Résistance tel que présenté par Monsieur le Maire.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les différents documents relatifs à cette opération.

**PRECISE** que le financement de l'opération est inscrit au budget, opération 9002.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 23 juin 2022

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Ampliation faite le	<b>30 JUIN 2022</b>
Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le :	<b>29 JUIN 2022</b>
Par publication le :	<b>30 JUIN 2022</b>
Par délégation, Le Directeur Général des Services	
Nicolas NAYRAL	



Envoyé en préfecture le 29/06/2022
Reçu en préfecture le 29/06/2022
Affiché le <b>30 JUIN 2022</b>
ID : 011-211100763-20220623-DB2022142-DE